Plan de prévention des risques naturels du bassin estuaire de la Charente et de l'Île d'Aix

Réunions publiques

« Construire en zone inondable?»

Mercredi = Lundi 9 octobre 2019 = 14 octobre 2019

18 h 30 = 18 h 30

Pour les communes de Pour les communes de

Saint-Nazaire-sur-Charente Saint-Laurent de la Prée

Port-des-Barques Tonnay-Charente

Saint-Hippolyte Breuil-Magné

Échillais Vergeroux

Soubise Cabariot

Organisées par M. le préfet en association avec les élus

Salles des fêtes - Auditorium

(Centre Richard)

8 Rue du Bourg à Saint-Nazairesur-Charente

3 Avenue de Gaulle à **Tonnay-Charente**

DDTM 17

Service UARDD

Unité Prévention des risques 89, avenue des Cordeliers - CS 80000 17018 La Rochelle CEDEX 1 ddtm-uardd-pr@charente-maritime.gouv.fr

Retrouvez toutes les informations sur http://www.charente-maritime.gouv.fr



CHARENTE-MARITIME